



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Plan pauvreté

Question au Gouvernement n° 1276

Texte de la question

PLAN PAUVRETÉ

M. le président. La parole est à Mme Catherine Osson, pour le groupe La République en marche.

Mme Catherine Osson. Ma question s'adresse à Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État, auprès de la ministre des solidarités et de la santé. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

« Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. » Telle est la phrase inscrite sur le parvis des droits de l'homme.

Nous célébrons en ce 17 octobre la journée mondiale du refus de la misère. Pour la députée que je suis, élue d'une circonscription du Nord qui comprend une des villes les plus pauvres de France, il s'agit d'un moment important qui prend tout son sens.

Lancée par le fondateur de l'association ATD Quart Monde, cette manifestation vise à faire entendre la voix des plus démunis. Aujourd'hui ce sont plus de 8 millions de Français qui vivent sous le seuil de pauvreté dont, vous le savez, une majorité de femmes et de jeunes.

Cette journée est l'occasion de leur donner la parole. Refusons ensemble la misère, nous tous, pour eux, car eux aussi, ils sont la République ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. Ian Boucard. Très bien !

Mme Catherine Osson. Refusons-la, pas seulement en ce jour, mais tous les jours à venir ! Aujourd'hui, des centaines d'initiatives sont organisées en France et partout dans le monde, et des milliers de citoyens se rassemblent pour dire le refus de la fatalité.

Je veux rendre devant la représentation nationale un hommage vibrant à toutes les associations et à tous les militants de cette cause, qui consacrent leur vie à venir en aide aux plus démunis. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Mme Christine Pires Beaune. Très bien !

Mme Catherine Osson. Ce sont des exemples pour nous tous et une incitation constante à agir.

M. Jean-Paul Lecoq. Sur l'impôt sur la fortune ?

Mme Catherine Osson. Je sais, madame la secrétaire d'État, qu'il s'agit d'un problème qui vous tient à cœur. Le Président de la République a présenté le 13 septembre dernier un plan de lutte contre la grande pauvreté doté de 8 milliards d'euros et qui comprend trois grands piliers d'action des pouvoirs publics : l'éducation, la prévention et le retour au travail.

Comment comptez-vous mettre concrètement en œuvre ce plan ambitieux pour atteindre l'objectif fixé par le Président de la République de suppression de la pauvreté en une génération ? *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des solidarités et de la santé. *(Mmes et MM. les députés des groupes LaREM et MODEM se lèvent et applaudissent.)*

Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État, auprès de la ministre des solidarités et de la santé. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, je voudrais tout d'abord vous dire combien je suis honorée d'avoir été nommée secrétaire d'État auprès de Mme Buzyn et d'intégrer ainsi le Gouvernement. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Madame la députée, je vous remercie pour votre question, qui me permet de compléter les propos qui viennent d'être tenus à l'instant. Mme la ministre l'a en effet rappelé : nous agissons dès la petite enfance pour suspendre la reproduction des inégalités sociales, mais nous agissons aussi sur l'accompagnement pour permettre à chacun de s'émanciper et de vivre dignement.

C'est sur quoi je voudrais insister. Chaque année, 60 000 jeunes deviennent des « perdus de vue ». Ils ne sont ni à l'école ni en formation ni en emploi. Que faisons-nous pour eux ? Nous étendons l'obligation de formation jusqu'à dix-huit ans. Aucun jeune ne pourra désormais se retrouver sans solution. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

La garantie jeunes bénéficiera à 500 000 jeunes au cours du quinquennat, grâce à un investissement de 100 millions d'euros. Il y aura un repérage des jeunes décrocheurs en continu dans les établissements scolaires. Pour les 3 000 jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance et qui se retrouvent seuls, sans solution, nous étendons le dispositif concernant jusqu'alors les jeunes adultes de dix-huit à vingt et un ans.

Ces mesures trouveront un écho dans les réformes majeures du marché du travail, de la formation professionnelle et de l'apprentissage, menées par Muriel Pénicaud et soutenues par la majorité.

Et parce que trop de familles, trop de travailleurs pauvres ou de personnes en situation d'exclusion méconnaissent leurs droits, nous simplifions les droits sociaux. Le nouveau système sera plus accessible, plus équitable et plus incitatif à l'activité.

Le cœur même de notre politique sociale n'est pas que les plus pauvres vivent un tout petit peu mieux dans la pauvreté, mais qu'ils s'en sortent durablement. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Osson](#)

Circonscription : Nord (8^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1276

Rubrique : Pauvreté

Ministère interrogé : Solidarités et santé (Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre)

Ministère attributaire : Solidarités et santé (Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 octobre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 octobre 2018](#)